

# Libertés!



BELGIQUE- BELGIE
PP
1/2345
BXL X

Ne paraît pas aux  
mois de juillet-août.  
9, rue Berckmans  
1060 Bruxelles

DÉPÔT À BRUXELLES X

SEPTEMBRE 2006 - N°426 - LE MENSUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL

## CAMBODGE, LE PAYS MAUDIT



ACTUEL  
LIBAN, L'ÉTÉ  
MEURTRIER



MOUVEMENT  
LES MAÎTRES  
DU WEB



## POLOGNE

**PEINE DE MORT RÉTABLIE ?**

Le 28 juillet 2006, le président polonais Lech Kaczynski s'est prononcé en faveur du rétablissement de la peine capitale en Pologne et dans toute l'Europe. «*Les pays qui renoncent à cette peine accordent un avantage inimaginable au criminel par rapport à sa victime, l'avantage de la vie sur la mort*». En Europe, la tendance est pourtant à l'abolition de la peine capitale. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe fixe comme condition d'entrée l'engagement à abolir la peine de mort, tandis que l'UE promeut l'abolition auprès des pays non membres. Enfin, la Pologne a aboli la peine capitale en 1997. Mais, depuis un an, les autorités polonaises se raidissent à l'égard non seulement de la peine capitale, mais aussi des minorités ethniques, religieuses et sexuelles. ●

## ANGOLA

**UNE ONG INTERDITE**

Le 20 juillet, le Tribunal provincial de Cabinda, une enclave angolaise entre le Congo (Brazza) et la RDC, a frappé d'interdiction l'organisation de défense des droits humains Mpalabanda (Association civique cabindaise). Mpalabanda est la seule organisation de défense des droits humains présente dans la province de Cabinda. L'ONG a fait appel de la décision. ●

## INDE

**DROITS BRADÉS ?**

En août dernier, le gouvernement indien a apporté, des modifications à la Loi de 1993 relative à la protection des droits humains. Ces modifications vont certes permettre à la Commission nationale des droits humains d'effectuer des visites dans les prisons sans préavis ni autorisation. Des zones d'ombre demeurent pourtant, comme, entre autres, les restrictions qui empêchent la Commission d'enquêter sur les violences commises par les forces armées et les institutions fédérales et lui interdisent d'enquêter sur les plaintes datant de plus d'un an. Le projet de loi contredit les engagements indiens à la veille de l'élection du Conseil des droits de l'homme en avril 2006, selon lesquels il allait continuer de respecter les mécanismes et procédures mis en place pour protéger les droits humains et les libertés fondamentales de tous ses citoyens. ●

## BIÉLORUSSIE

**PACIFISTES CONDAMNÉS**

Quatre nouvelles personnes ont été condamnées pour avoir manifesté pacifiquement. Mikalaï Astreïka, Enira Branizkaïa, Alexandre Chalaïka et Tsimafeï Drantchouk, âgés de 20 à 30 ans, sont membres d'Initiative Partnership, groupe indépendant de surveillance des scrutins. Ils ont été condamnés le 4 août 2006 à des peines allant de six mois à deux ans d'emprisonnement, pour avoir voulu observer l'élection présidentielle en mars 2006. En décembre 2005, le Parlement biélorusse a adopté plusieurs modifications du Code pénal et du Code de procédure pénale permettant aux autorités de réduire encore la liberté d'action de la société civile. Amnesty International considère les 4 nouveaux prisonniers comme des prisonniers d'opinion. ●



De jeunes Libanais découvrent les réservoirs d'un avion israélien largués après usage. Baalbek, août 2006. © AFP

## LIBAN

**L'ÉTÉ MEURTRIER**

**Un millier de civils tués côté libanais et une cinquantaine côté israélien, des milliards de dollars de dégâts (essentiellement au Liban), des centaines de milliers de déplacés et les maigres et ultimes espoirs de reprise d'un processus diplomatique israélo-arabe partis en fumée. Consternant, le bilan de la «deuxième guerre du Liban» consacre également une formidable régression régionale.**

**L**e 25 juin, un soldat israélien était capturé par un commando palestinien d'obédience inconnue sur la ligne de cessez-le-feu entre la Bande de Gaza et Israël. Le gouvernement israélien réagissait immédiatement en émettant un ultimatum, en redéployant son armée dans plusieurs portions de la Bande de Gaza (théoriquement évacuée en août 2005) et, enfin, en capturant plusieurs dizaines de responsables politiques, parlementaires et militaires palestiniens du Hamas. Deux semaines, plus tard, deux soldats israéliens étaient à leur tour capturés par la milice libanaise chiite du Hezbollah (Parti de Dieu) à l'intérieur du territoire israélien et huit autres tués durant leur incursion en territoire libanais.

Ces événements survenaient dans un contexte politique particulièrement volatile marqué par, dans le désordre, la reprise des opérations israéliennes de «liquidations ciblées», la poursuite des tirs de roquettes par plusieurs groupes islamistes palestiniens, la multiplication de «bavures» de plus en plus meurtrières de la marine et de l'aviation israéliennes lors de leurs tirs sur la Bande de Gaza, le «gel» de la vallée palestinienne du Jourdain, les tentatives de l'Autorité palestinienne de sortir de l'impasse politique et financière en élaborant un accord de gouvernement reconnaissant implicitement l'État d'Israël et, last but not least, l'aggravation du bras de fer entre Téhéran et

les Nations unies sur la question du programme nucléaire développé par la République islamique d'Iran.

Désireux de rétablir son pouvoir de dissuasion (tant politique que symbolique) face à ses adversaires militaires et manifestement poussé dans le dos par les responsables militaires, le gouvernement israélien a décidé de frapper vite et fort. Le 14 juillet, l'armée de l'air israélienne lançait une campagne de bombardements d'autant plus meurtriers qu'il s'agissait, de l'aveu des officiels israéliens, de «terroriser» la population libanaise et tenter de la dissocier du Hezbollah. Cette tactique militaire de bombardements largement «indiscriminés» (voir «Paroles») a franchi plusieurs crans dans la brutalité lorsqu'il est apparu que les services de renseignements israéliens étaient plutôt mal... renseignés. L'armée a alors préféré frapper définitivement sans la moindre discrimination, au risque du crime de guerre, ce qui a poussé les ONG et Amnesty à demander qu'une enquête indépendante soit menée pour confirmer ou infirmer les soupçons. De leur côté, après avoir initié la bataille le 12 juillet, les responsables du Hezbollah ont également opté pour la fuite en entamant une campagne de tirs de roquettes et de missiles sur le territoire israélien, parvenant à frapper des zones jamais atteintes depuis la fondation d'Israël en 1948 et causant la mort d'une

cinquante de civils dans des villes comme Haïfa, Safed, Tibériade et Nazareth. Ce faisant, le Hezbollah n'a pas davantage qu'Israël tenté d'établir la moindre discrimination entre populations civiles et combattantes.

Le 14 août, un cessez-le-feu entré en vigueur et, selon les termes de la résolution 1701 du Conseil de Sécurité, l'armée israélienne et le Hezbollah devaient chacun se retirer du Liban-Sud et y permettre le déploiement conjoint de lourds renforts de la FINUL (Force d'interposition des Nations unies au Liban) et d'une quinzaine de milliers de réservistes de l'armée officielle libanaise. À l'heure d'écrire ces lignes, le renforcement de la FINUL, même laborieux, semble en cours, et l'armée libanaise se déploie effectivement dans un Liban-Sud dont elle avait disparu depuis trente ans, même si l'ambiguïté demeure sur le désarmement de tout ou partie du Hezbollah. Par ailleurs, les responsables politiques et militaires israéliens se déchirent sur la question des responsabilités de l'échec d'une offensive considérée presque unanimement comme un échec, une perception des choses qui laisse craindre une reprise des hostilités dans les semaines ou les mois à venir.

Le bilan humain et économique de cette boucherie est connu et lourd. Mais le bilan politique n'est pas moins consternant et lourd d'interrogations.

Côté israélien, le bombardement réussi et constant de zones civiles est venu relancer la peur pour l'existence même d'un État hébreu menacé par un monde arabe irréductiblement hostile l'idée de la reconnaissance

d'Israël, réveiller les vieux démons de la survie par la geste martiale. Une radicalisation qu'illustre un éditorial du *Ha'Aretz* de centre-gauche : « nous avons cru au mythe de notre normalité, or il n'y a pas d'avenir pour une Athènes qui répugnerait à être également Sparte »<sup>(1)</sup>.

Côté libanais, le fait que la dernière milice échappant à l'autorité du gouvernement libanais ait pu entraîner le pays tout entier dans un conflit destructeur et meurtrier face à l'armée la plus puissante de la région risque d'exacerber les tensions entre communautés confessionnelles et de bloquer tout le processus de pacification et de démocratisation péniblement entamé voici un an et demi. « Les dirigeants libanais auront une lourde tâche à assumer : garantir la paix civile, négocier avec une communauté chiite qui craint un retour en arrière, "déconfessionnaliser" le système politique, faire reconnaître l'indépendance du Liban par Damas et, last but not least, lever la chape de ségrégation sociale imposée à la minorité palestinienne. » À lire ces lignes écrites dans le dossier<sup>(2)</sup> que nous avons publié en juin 2005 suite au départ des forces d'occupation syriennes, on mesure la nouvelle et terrible régression qui vient de frapper un Moyen-Orient déjà fortement déstabilisé par l'implosion irakienne, la surenchère nucléaire iranienne, l'effondrement de l'Autorité palestinienne et une occupation israélienne du Golan et des territoires palestiniens qui franchira bientôt le cap des 40 ans. © **Pascal Fenaux**

(1) *Ha'Aretz*, 11 août 2006 ; *Courrier international* 24 août 2006.

(2) *Libertés!*, n° 415, juin 2005.

## L'INSOLITE

### ANIMAUX À LA PEINE

Les grands moments des arènes de Lisbonne sont gravés dans... les procès-verbaux de la police portugaise. Y figurent les noms de toreros comme Manuel dos Santos et José Falcão. Leur crime ? La mise à mort du taureau, interdite au Portugal. José Guilherme, ancien forcado – un des toreros chargés de la pega, l'immobilisation de l'animal à la main –, se souvient d'une corrida où l'on avait décidé de combattre les quatre taureaux « à l'espagnole ». Les bêtes étaient entrées dans l'arène desembolados, autrement dit sans embouts au bout des cornes, une protection pourtant obligatoire au Portugal, écrit *Expresso*. « La foule criait : "Pega, pega !" Moi, j'attirais le taureau vers le centre de l'arène et je mourais d'envie de rire parce que je voyais le responsable de la corrida, affreusement inquiet, qui faisait de grands signes en direction de la police. » Finaudes, les forces de l'ordre attendirent la fin de la corrida pour cueillir les contrevenants et leur infliger une amende de 80,50 escudos (0,40 €). © (D'après *Courrier international*)

## PAROLES

### LIBAN

# «LA MAISON DE MON PÈRE ÉTAIT PLUS SOLIDE»

**L**e Secrétariat international d'Amnesty International a envoyé en juillet-août une mission au Liban et en Israël, afin d'évaluer les atteintes systématiques des deux parties armées contre les civils.

Le rapport de mission présente un bilan initial dressé par Amnesty International ainsi que les sujets de préoccupation de l'organisation liés aux destructions massives des infrastructures civiles libanaises durant le conflit. Il est fondé sur des informations de première main, des entretiens avec des victimes des attaques, des déclarations officielles, des articles de presse, des entretiens avec des responsables de l'ONU, de l'armée israélienne et du gouvernement libanais, que d'organisations non gouvernementales israéliennes et libanaises.

Ce document n'aborde pas en détail les conséquences plus générales des bombardements. Il ne recense pas l'ensemble des atteintes aux droits fondamentaux, qui comportent les violations du droit à la vie ou des droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à la nourriture, à la santé et au logement, et il n'aborde pas les conséquences économiques à long terme ni les déplacements massifs de population à l'intérieur du pays et au-delà des frontières. Il ne traite pas non plus des attaques menées par le Hezbollah contre Israël ni de leurs répercussions pour les civils. Ces sujets sont abordés dans d'autres documents.

Témoignage parmi d'autres, celui de Youssef Wehbé, un entrepreneur libanais qui a longtemps vécu en Amérique latine. Il décrit la destruction de sa maison familiale le 21 juillet : « 23 voisins étaient réfugiés dans la maison de mon père car elle était plus solide que d'autres habitations du quartier. Je lui avais téléphoné plus tôt dans la journée et il m'avait dit : "J'ai 85 ans et j'ai



survécu à toutes les guerres, mais aucune n'était comme celle-ci ; je ne sais pas d'où viennent toutes ces bombes, c'est l'enfer." Quelques heures plus tard, la maison a été touchée par un obus israélien. [Mon père] a été tué, le mari de ma sœur a été blessé et il a heureusement survécu. Un voisin qui est allé dans le coin de la pièce où mon père avait été touché a lui aussi été tué. Je ne sais pas encore si ma maison, qui est dans une autre partie du village, est toujours debout ; certains affirment qu'elle a été détruite et d'autres disent le contraire. Je n'en sais rien et je ne peux pas me rendre au village à cause des bombardements israéliens. J'avais consacré beaucoup d'énergie et de travail à ma maison et à mon jardin. J'ai entamé la construction en 2000 et je n'ai pas cessé depuis de l'agrandir et de l'améliorer. Le jardin est beau ; je passe beaucoup de temps au jardin quand je rentre au village. Si la maison est détruite, je vais devoir la reconstruire. Notre maison familiale avait déjà été détruite en 1970 et nous l'avions reconstruite. Elle vient d'être détruite une nouvelle fois. Et si ma maison a, elle aussi, été détruite, je vais devoir la reconstruire.» ©

Source : Israël-Liban – Destructions délibérées ou « dommages collatéraux » ? Les attaques israéliennes contre les infrastructures civiles (MDE 18/007/2006, août 2006).

© Une Libanaise brandit des fleurs artificielles alors qu'elle découvre les ruines de sa maison, dans la ville de Sidqin largement détruite lors des frappes israéliennes. Août 2006. © AFP

# CAMBODGE, LE PAYS MAUDIT

Le Cambodge se prépare à affronter une page tragique de son passé. C'est dans le courant de 2007 que s'ouvrira à Phnom Penh le procès de quelques anciens dirigeants khmers rouges encore en vie. Au pouvoir d'avril 1975 à janvier 1979, le régime khmer rouge (nationaliste et ultra-maoïste) de Pol Pot a en effet massacré entre 2 et 3 millions de Cambodgiens, soit environ le cinquième de la population. La plupart des Cambodgiens espèrent que ce procès aidera à faire la lumière sur la période la plus horrible de leur histoire. Une période que certains observateurs étrangers n'ont longtemps pas hésité à nier, arguant de ce que le Vietnam voisin, responsable du renversement du régime khmer rouge en 1979, avait eu intérêt à «forcer le trait» pour justifier une occupation qui allait durer dix ans. Quoi qu'il en soit, beaucoup espèrent également que le procès permettra aux dirigeants cambodgiens actuels de comprendre qu'ils ne sont pas à l'abri d'un jugement pour leurs exactions. Le Premier ministre, Hun Sen, a en effet tendance à «birmaniser» son pays, autrement dit à bafouer des droits humains pourtant théoriquement reconnus par les lois cambodgiennes. Arrestations d'opposants, tortures en détention, assassinats de syndicalistes sont ainsi devenus monnaie courante dans le Cambodge de Hun Sen. Celui-ci contrôle tous les tribunaux du pays... et aurait aimé aussi contrôler le tribunal des Khmers rouges, car il est lui-même un ancien officier du régime de Pol Pot.



Un ex-milicien khmer rouge dans l'ancien fief maoïste d'Anlong Veng, à 450 km au nord-ouest de Phnom Penh, juillet 2006. C'est là qu'est enterré l'ancien «Frère Numéro Trois», Ta Mok. © AFP

## UNE HISTOIRE LOURDE À ASSUMER

Des bombardements américains à l'invasion vietnamienne en passant par la terreur sous les Khmers rouges, le Cambodge est sans doute l'un de ces pays que l'on pourrait ranger dans la catégorie des «pays maudits», tant restent nombreuses les plaies à cautériser.

**A**ncien protectorat rattaché à l'Indochine française, le Cambodge obtient son indépendance en 1953. Douze ans plus tard, le royaume rompt ses relations avec les États-Unis. Au plus fort de la guerre du Vietnam, il permet au Vietnam du Nord (communiste) de créer des bases sur son territoire dans le cadre de sa lutte contre le gouvernement du Vietnam du Sud, soutenu par les Américains. La vengeance de ces derniers tombe du ciel entre 1969 et 1973 : de vastes zones de l'est du pays sont rasées par les bombardiers américains, provoquant la mort de milliers de civils et l'exode de plusieurs centaines de milliers de réfugiés. Pendant ce temps, en 1970, le roi Norodom Sihanouk est renversé par un coup d'État alors qu'il se trouve à l'étranger et son Premier ministre, Lon Nol, prend le pouvoir dans un pays déchiré par la guerre. De son exil

à Pékin, Sihanouk ne renonce pas. Il s'allie à un mouvement de rébellion baptisé «Khmers rouges» et tente de renverser le régime de Lon Nol. C'est chose faite le 17 avril 1975, lorsque Phnom Penh se rend aux Khmers rouges, deux semaines avant la chute de Saïgon, capitale du Vietnam du Sud. Sihanouk, revenu à Phnom Penh en septembre 1975 avec le titre de chef d'État, démissionne trois mois plus tard.

Sous la direction de Pol Pot (de son vrai nom Saloth Sar), les Khmers rouges imposent un régime totalitaire visant à éliminer les Cambodgiens éduqués et les symboles du monde occidental. Les échanges monétaires sont supprimés, les services postaux interrompus. À l'exception d'un vol vers Pékin toutes les deux semaines, le Cambodge est complètement coupé du monde extérieur. Écoles, hôpitaux, pagodes, marchés publics sont détruits.

## DOSSIER



Tous les habitants des villes sont obligés de gagner les campagnes. Ils deviennent de véritables esclaves contraints de travailler la terre pendant douze à quinze heures par jour. Leurs rations alimentaires sont fortement limitées, à tel point que beaucoup meurent de faim ou de maladies non soignées (la plupart des médecins, considérés comme de dangereux intellectuels, étaient eux aussi envoyés dans les champs). La moindre désobéissance entraîne une exécution immédiate ou la déportation vers des centres de détention et de torture dont on ne revient jamais. Derrière une façade idéologique d'abolition des classes sociales, les dirigeants des Khmers rouges voulaient transformer le peuple cambodgien en une masse de gens ignorants, dénués de raison, obéissant aveuglément aux ordres de l'Angkar<sup>(1)</sup>. Beaucoup de leurs combattants sont des enfants, des adolescents transformés en machines à tuer capables d'assassiner leurs parents si l'Angkar le leur ordonne.

### INVASION VIETNAMIENNE

Très vite, le régime khmer rouge entre en conflit avec le Vietnam, qui envahit le Cambodge en décembre 1978. Le 7 janvier 1979, ils renversent le régime de Pol Pot, qui aura fait entre 2 et 3 millions de morts au Cambodge, soit environ le cinquième de la population. Les Khmers rouges se réfugient dans les jungles et les montagnes des deux côtés de la frontière thaïlandaise (ils ne déposeront définitivement les armes qu'en 1998). Les Vietnamiens installent un gouvernement dirigé par deux anciens officiers khmers rouges, dont Hun Sen, le Premier ministre actuel. Leur occupation du Cambodge se poursuit jusqu'en 1989 et se heurte constamment aux attaques de plusieurs mouvements de guérilla, parmi lesquels les Khmers rouges (soutenus notamment par la Thaïlande et la Chine). Des dizaines de milliers de réfugiés fuient vers la Thaïlande. L'économie du Cambodge, affectée par l'embargo américain contre le Vietnam, est en déroute. Après 1989 et le départ des soldats vietnamiens, Hun Sen essaie d'attirer les investissements étrangers en abandonnant le socialisme, mais sans grand résultat, notamment parce que les rebelles khmers rouges poursuivent leurs attaques.

Un accord de paix est finalement signé à Paris en 1991. L'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (Apronuc) est chargée de superviser le fonctionnement du pays et de le mener vers des élections démocratiques. En mai 1993, des élections législatives aboutissent à la formation d'un gouvernement d'union nationale où le pouvoir est – difficilement – partagé entre le parti du prince Norodom Ranariddh (fils de Sihanouk) et celui de Hun Sen. La monarchie est rétablie en

septembre de la même année, avec Sihanouk pour roi. Des milliers de guérilleros khmers rouges déposent les armes après une amnistie décrétée par le gouvernement, mais des fidèles de Pol Pot contrôlent encore une partie du pays.

En 1997, les combats reprennent dans la capitale: Hun Sen renverse le Premier ministre, Ranariddh, via un coup d'État. Le prince se réfugie à l'étranger, est condamné par contumace pour contrebande d'armes et collusion avec les Khmers rouges, puis gracié par le Roi Sihanouk en mars 1998... à la demande de Hun Sen. D'autres élections ont eu lieu en 1998 et en juillet 2003, avec à chaque fois leur cortège d'accusations d'irrégularités. C'est actuellement une coalition dominée par le PPC (Parti du Peuple cambodgien) de Hun Sen qui est au pouvoir. Pour ses détracteurs, Hun Sen n'envisage pas d'être un jour ailleurs qu'à la tête du Cambodge, dont il contrôle tous les rouages. Il est vrai que s'il se trouvait un jour dans l'opposition, le nouveau pouvoir lui demanderait probablement de rendre des comptes. © S.G.

(1) «Angkar» signifie «organisation» en khmer. Instance non élue du mouvement khmer rouge, c'est elle qui exerçait le pouvoir réel, en lieu et place d'un État démantelé.

📍 Cambodgienne en consultation à l'hôpital Preahbat Norodom Sihanouk. Cette femme porte encore les séquelles mentales des sévices khmers rouges. Phnom Penh, août 2003. © VII/John Stanmeyer

## TRENTE ANS PLUS TARD, LE TRAUMATISME DEMEURE

**S**otheara Chhim, psychiatre et directeur de TPO<sup>(1)</sup>, se réjouit de la tenue du procès, mais s'inquiète du manque de suivi psychologique d'une population restée très traumatisée par ce qu'elle a vécu. «Des symptômes de dépression, des insomnies, cauchemars, migraines, anxiétés aiguës sont courants chez les Cambodgiens qui ont vécu sous Pol Pot. La plupart essaient d'oublier cette période en n'en parlant plus, même avec leurs enfants. Beaucoup se défoulent dans l'alcool et la violence domestique, ils perdent toute confiance en eux, entrent dans un cercle vicieux dont il est très difficile de sortir sans aide extérieure. Le tribunal des Khmers rouges, si essentiel à la justice, risque pourtant d'exacerber ces problèmes, surtout chez ceux qui seront appelés à témoigner. Nous essayons de diffuser un maximum d'informations dans la population cambodgienne sur la façon dont ces traumatismes peuvent se manifester, sur leur caractère "normal" compte tenu de ce qui s'est passé, sur la façon de les traiter. Nous voudrions aussi accompagner les témoins du procès sur le plan psychologique, mais nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour le moment». © S.G.

(1) TPO (Transcultural Psychosocial Organization) est l'un des rares centres spécialisés sur en santé mentale au Cambodge. Site Internet: <http://www.camnet.com.kh/tpo/>



# LES KHMERS ROUGES DEVANT LEURS JUGES

Près de trente ans après la chute du régime des Khmers rouges et au terme de longues et pénibles tractations politiques, un tribunal va enfin commencer à juger les massacres perpétrés par la dictature nationaliste et ultra-maoïste de Pol Pot. Mais le doute est permis quant à l'issue de la procédure et la fin de la culture d'impunité.

**D**ésignés par les Nations unies, 17 juges cambodgiens et 13 juges internationaux ont prêté serment le 3 juillet dernier à Phnom Penh pour commencer à instruire le procès, lequel pourrait débiter courant de 2007 et s'étaler sur au moins trois ans. La formule adoptée est unique en son genre : toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité ou à la «super majorité», c'est-à-dire qu'elles nécessitent l'accord d'au moins un juge étranger. Il aura fallu sept ans de négociations entre l'ONU et le Premier ministre cambodgien, Hun Sen, pour établir cette cour de justice.

On ne sait pas encore avec exactitude quels Khmers rouges seront jugés lors de ce procès. C'est que beaucoup d'anciens cadres du régime de Pol Pot occupent actuellement des postes en vue au Cambodge. Le Premier ministre actuel, Hun Sen, est lui-même un ancien officier khmer rouge. Pour éviter tout risque d'être inquiété, ces dirigeants ont mis tout en œuvre pour que le tribunal se limite à juger les plus hauts dignitaires du régime khmer rouge (ceux qui ont planifié ou donné des ordres) et les principaux responsables des crimes les plus graves. Les dizaines de milliers d'anciens simples combattants khmers rouges qui s'étaient volontairement rendus aux nouvelles autorités n'ont donc pas grand-chose à craindre de ce procès et ils continueront à vivre dans les communautés où ils se sont réinsérés.

## UNE MORT PROVIDENTIELLE

Le «Frère Numéro Un», Pol Pot, étant décédé en avril 1998, on trouve parmi les prévenus probables du procès des dirigeants tels que Nuon Chea («Frère Numéro Deux», secrétaire général adjoint du Parti communiste), Khieu Samphan (qui a dirigé le Présidium d'État du Kampuchéa démocratique, c'est-à-dire l'État khmer rouge), Ieng Sary («Frère Numéro Trois») ou encore Duch (ancien directeur de la prison de Tuol Sleng, le plus important centre de détention et de torture du régime). Considéré comme l'un des principaux organisateurs des massacres, Ta Mok (devenu «Frère Numéro Trois» à la fin du régime) a échappé au procès car il est mort le 21 juillet dernier à l'hôpital militaire de Phnom Penh. Il s'était engagé à révéler beaucoup de secrets lors du procès, et plusieurs voix se demandent au Cambodge pourquoi il n'a pas été transféré plus tôt de sa prison à l'hôpital alors que son état de santé se dégradait sérieusement. Sa mort arrange-t-elle certaines personnes ? Exaspéré par ces interrogations, le Premier ministre Hun Sen a, dans son style caractéristique, menacé début août d'arrêter ceux qui ont diffusé des tracts accusant le gouvernement d'être à l'origine du décès de Ta Mok : «*Ta Mok est mort. Que pouvait-on y faire puisque son cœur a lâché ? Il a atteint l'âge de 80 ans, soit plus que ma mère qui avait 78 ans. On accuse le gouvernement d'avoir voulu supprimer des preuves. Mais pour la mort de Milosevic en plein procès, pose-t-on la question au tribunal international de La Haye ?*»

Ceux qui ont tout fait pour retarder la tenue d'un procès et limiter le nombre de Khmers rouges jugés se justifient parfois en évoquant la crainte de diviser la société cambodgienne en ravivant les rancoeurs liées aux exactions passées. «*Nous pensons exactement le contraire*, assure Youk Chhang, directeur du Centre de documentation du Cambodge<sup>(1)</sup>. *Quand Ta Mok est décédé, quelques centaines l'ont pleuré mais le reste de la société pensait beaucoup de mal de lui. Or, nous sommes restés divisés : comme aucun tribunal n'a clairement établi ce qu'il a commis, les pro- et anti-Ta Mok ne se réconcilient pas. Il est mort comme prisonnier. Les victimes ne peuvent pardonner si rien n'est reconnu par une procédure légale. Cela fait 30 ans qu'on nous dit d'oublier et de se réconcilier, mais ça ne se passe pas naturellement. C'est pour ça qu'un tribunal est si important dans le processus de réconciliation.*»

Le manque de confiance des Cambodgiens en leurs autorités et surtout en leur système judiciaire laisse toutefois planer de nombreux doutes. Ne vaudrait-il pas mieux consacrer le budget prévu pour ce procès (environ 60 millions de dollars) à des projets de développement ? «*L'avantage de ce tribunal est qu'il constituera un forum où les Cambodgiens pourront parler de cette période si difficile de notre histoire*, souligne Theary Seng,



directrice du Centre pour le développement social et orpheline de ses deux parents tués par les Khmers rouges<sup>(2)</sup>. *Il permettra aussi de parler d'acteurs qui ne seront pas jugés officiellement : le rôle des États-Unis, de la Chine, de certains individus du gouvernement. Ils ne seront pas jugés officiellement, mais bien dans l'opinion publique.*

La Chine, principal soutien financier et militaire du régime khmer rouge, craint de voir exposer au grand jour cet appui. Ong Thong Hoeung, un Cambodgien réfugié en Belgique qui a passé trois ans dans les camps de rééducation des Khmers rouges<sup>(3)</sup>, met toutefois en garde contre un abandon de leurs responsabilités de la part de ses compatriotes. «*Trop souvent, les Cambodgiens aiment penser que leurs malheurs sont dus aux étrangers. Dans le cas des Khmers rouges, il s'agit bel et bien de Cambodgiens qui ont massacré des Cambodgiens. L'utilité d'un tel tribunal n'est pas la vengeance, la punition des bourreaux, mais d'empêcher cette période de tomber dans l'oubli et d'envoyer un message fort aux dirigeants cambodgiens : contrairement à ce qui s'est toujours passé au Cambodge, il se peut que vous soyez un jour jugés pour vos actes.*»

## INSTRUIRE LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Environ la moitié de la population cambodgienne a moins de 18 ans. Pour ces 7 millions d'enfants et adolescents nés après la fin du régime des Khmers rouges, les massacres de ces derniers paraissent parfois bien abstraits. Ils en ont entendu parler, mais cette histoire relativement récente n'est pas enseignée dans les écoles cambodgiennes et rares sont les familles où les parents parlent facilement de cette période. Certains jeunes ont du mal à croire que ces horreurs se soient produites, ils se demandent si ce ne sont pas des histoires racontées par certains politiciens. «*C'est dur pour les jeunes : cette période khmer rouge est comme une ombre qui plane au-dessus d'eux, elle est l'excuse qu'on leur ressort continuellement pour justifier tous les maux du Cambodge actuel. Il faudrait un enseignement clair sur ce génocide, et le procès peut aider en ce sens*», affirme Youk Chhang.

Un procès juste aiderait les Cambodgiens à se réconcilier avec une partie de leur passé douloureux, mais n'effacera pas leurs nombreux problèmes actuels, issus d'une mauvaise gestion du pays depuis la fin des conflits. Theary Seng : «*Les Cambodgiens sont confrontés quotidiennement à de nombreuses injustices : pauvreté, faim, expulsions de leur logement, absence d'emplois, brutalité de la police, filles prises dans la prostitution, tribunaux corrompus, etc. Personne n'est contre un jugement des Khmers rouges, mais pour beaucoup de Cambodgiens, ce procès n'est qu'une question de plus dans un océan d'injustices plus immédiates et actuelles.*» © Samuel Grumiau

(1) Le Centre de Documentation du Cambodge est l'un des principaux centres de collecte d'informations sur le régime khmer rouge. Il a rassemblé des centaines de milliers de documents en vue du procès. Il mène aussi des forums de réconciliation dans le pays et tente d'aider les victimes à retrouver leurs familles. Plus d'infos sur son site : <http://welcome.to/dccam>

(2) Theary Seng a publié un livre autobiographique sur son enfance sous les Khmers rouges, intitulé *Daughter of the Killing Fields* (Fusion Press 2005). Elle dirige une ONG cambodgienne, le Centre pour le Développement social, dont le site est <http://www.csd-cambodia.org/>

(3) Ong Thong Hoeung est l'auteur d'un récit autobiographique sur sa vie au Cambodge sous le régime de Pol Pot : *J'ai cru aux Khmers rouges* (Buchet/Castel 2003).

Ⓜ Une des rares photos des dirigeants khmers rouges originels : à gauche, «Frère Numéro Un» (Pol Pot) et, à droite, «Frère Numéro Deux» (Ieng Sary). Chine, fin des années 70.

© AFP

# NOUVEAU RÉGIME, VIEILLE CONNAISSANCE

Le gouvernement cambodgien restreint de plus en plus les libertés fondamentales. Son Premier ministre, Hun Sen, se tourne vers l'aide chinoise lorsqu'il se trouve trop critiqué par les Occidentaux, mais relâche quelque peu la pression dès l'approche d'une réunion de donateurs.

Les réunions des donateurs du gouvernement cambodgien sont un régulateur important du respect des droits humains dans ce pays : les autorités tolèrent plus de liberté d'expression un peu avant la tenue d'une de ces réunions, puis serrent la vis sitôt l'argent des donateurs encaissé. Les dix-huit derniers mois n'ont pas échappé à cette règle. Arrestation et torture de militants des droits humains et de syndicalistes, saisie de rapports d'ONG, menaces et autres interdictions de manifester se sont succédé tout au long de l'année 2005. Cette détérioration de la situation des droits humains a culminé en octobre 2005 avec une vague de répression qui a frappé quiconque avait eu l'idée de critiquer publiquement un accord frontalier passé avec le Vietnam, ancienne puissance occupante de 1979 à 1989.

Le tracé de la frontière entre les deux pays est un sujet sensible depuis des décennies. Le Premier ministre cambodgien, Hun Sen, a tenté de résoudre ce problème en signant le 10 octobre avec Hanoi un traité qui rétrocède au Vietnam une petite portion de territoire cambodgien. Connaissant le nationalisme khmer et sa propre réputation d'homme de pouvoir jadis mis en selle par les autorités d'occupation vietnamiennes, Hun Sen a lancé un avertissement dès la signature du traité : quiconque critiquera publiquement cet accord sera incarcéré. Il n'a pas tardé à mettre cette menace à exécution : le 10 octobre, Mom Sonando, patron d'une radio indépendante, était arrêté et accusé de diffamation après avoir diffusé une interview de Sean Pengse, président du Comité des Frontières du Cambodge, qui condamnait le traité. Le 11 octobre, quatre membres d'une organisation nommée *Cambodia Watchdog Council* publiaient un communiqué critiquant l'arrestation de Mom Sonando et qualifiant d'anticonstitutionnel le traité avec les Vietnamiens. Dès le 15 octobre, l'un des signataires, Rong Chhun, président de l'Association indépendante des Enseignants du Cambodge, était arrêté alors qu'il tentait de franchir la frontière thaïlandaise. Trois de ses cosignataires avaient pu fuir à l'étranger avant d'être arrêtés. Deux éminents défenseurs des droits humains, Kem Sokha<sup>(1)</sup> et Yeng Virak, ont encore été arrêtés le 31 décembre pour avoir, selon les autorités, diffamé le gouvernement.

## LE «CADEAU» FAIT À WASHINGTON

Tous ces prisonniers d'opinion ont été libérés en janvier 2006, suite à de fortes pressions nationales et internationales. Le Premier ministre n'a pas pour autant retiré ses plaintes en diffamation et les poursuites ont été simplement suspendues... Rien ne garantit donc que les quatre hommes ne seront pas à nouveau arrêtés s'ils critiquent encore Hun Sen sur un point sensible. Cette libération a été présentée par le gouvernement comme un «cadeau» aux Etats-Unis à l'occasion de l'ouverture de leur nouvelle ambassade au Cambodge. Elle intervenait aussi quelques semaines avant le début d'une réunion avec les donateurs internationaux. Une aide de 601 millions de dollars a été décidée pour 2006 (contre 504 millions en 2005).

«La stratégie du Premier ministre consiste à instaurer un climat de peur chez tous les militants des droits humains, explique Rong Chhun. Il sait qu'il ne peut réprimer trop durement car il s'exposerait aux sanctions internationales, il distille donc la répression à petites doses, régulièrement, rappelant constamment qui est le maître». À présent que la réunion des donateurs est passée, le Premier ministre ne se gêne plus pour menacer les Cambodgiens qui le critiquent. Le 3 août dernier, le journal *Cambodge Soir* rapportait par exemple que le Premier ministre n'avait pas mâché ses mots en attaquant, sans le citer, Sok Hach, directeur de l'Institut économique du Cambodge et auteur d'un rapport très critique sur la corruption dans le pays. «Pour moi tu n'es qu'une espèce de ver, un idéologue, et il faut que tu t'arrêtes», a ainsi déclaré Hun Sen qui ose beaucoup moins protester lorsque ces remarques sur l'ampleur de la corruption émanent d'or-



Le Premier ministre cambodgien Hun Sen (c) reçoit son homologue chinois Zhu Rongji (g). Phnom Penh, novembre 2002. © AFP

ganisations comme la Banque mondiale. Début août, il menaçait par ailleurs d'arrêter ceux qui ont diffusé des tracts accusant le gouvernement d'être à l'origine du décès de Ta Mok, l'ancien dirigeant khmer rouge qui devait être jugé en 2007 (voir page 7).

## «LA CHINE PARLE PEU MAIS AGIT BEAUCOUP»

Las des exigences des donateurs occidentaux en matière de lutte contre la corruption, Hun Sen peut se féliciter de ses relations avec la Chine. En avril, le Premier ministre chinois a promis à son homologue cambodgien l'équivalent de 600 millions de dollars sous forme d'aides et de prêts. Hun Sen a remercié Pékin de ne pas lier cette aide à la bonne gouvernance, soulignant que «la Chine parle peu mais agit beaucoup». En soutenant financièrement son fidèle allié Hun Sen, la Chine accroît son influence en Asie du Sud-Est (notamment dans la question de Taiwan) tout en préservant ses intérêts économiques. «Certaines entreprises chinoises viennent au Cambodge et s'emparent à bas prix de nos ressources naturelles, elles ne respectent pas nos lois mais corrompent les autorités pour qu'elles ferment les yeux», dénonce un Cambodgien, militant des droits humains.

Le parti du Premier ministre, le PPC (Parti du Peuple cambodgien), contrôle une bonne partie des médias en langue khmère et met donc tout en œuvre pour contrer un réveil des Cambodgiens face à tous ces abus de pouvoir. «Depuis 1970, le Cambodge a vécu dans la guerre, puis sous le régime khmer rouge, ensuite sous l'occupation vietnamienne, et depuis 1993 c'est un pays où l'on reprend d'une main les libertés qu'on accorde de l'autre, explique Kek Galabru, présidente de la Licadho<sup>(2)</sup>. Beaucoup de Cambodgiens sont ignorants, l'enseignement ne leur ouvre pas vraiment l'esprit, il n'est même pas gratuit en raison de la corruption. Leur priorité est de remplir leur estomac le lendemain, et ce n'est jamais garanti vu la pauvreté du pays. Les Cambodgiens ont peur de la répression». © S.G.

(1) Voir son interview dans le *Libertés!* 423 d'avril 2006.

(2) Ligue cambodgienne de Défense des Droits de l'Homme, <http://www.licadho.org/>



# INCURIE JUDICIAIRE ET DROITS SOCIAUX

Les Cambodgiens craignent la police et le système judiciaire: corrompus, mal formés et contrôlés par le pouvoir exécutif, policiers et juges cambodgiens sont davantage un danger qu'un recours pour la société. Deux hommes en font l'amère expérience. À l'issue d'un procès entaché d'irrégularités de A à Z, ils ont été condamnés à 20 ans de prison pour un meurtre qu'ils n'ont pas commis.

L'enquête consécutive au meurtre du syndicaliste Chea Vichea est une illustration typique de l'indigence de la justice cambodgienne. Président de la FTUWKC<sup>(1)</sup>, Chea Vichea était aussi un proche du principal parti d'opposition, le SRP<sup>(2)</sup>. Il n'avait de cesse de dénoncer les violations des droits des travailleurs cambodgiens, l'impossibilité de mener une vie décente avec des salaires de misère. Le 22 janvier 2004, alors qu'il lisait son journal près d'un kiosque du centre de Phnom Penh, Chea Vichea était abattu à bout portant par un homme qui prenait ensuite la fuite sur une moto conduite par un complice.

Cet assassinat a suscité de vives protestations internationales et nationales. Chea Mony, frère de Chea Vichea, a pris sa succession à la tête de la FTUWKC et menacé d'organiser une manifestation de grande ampleur dans les rues de Phnom Penh si les coupables n'étaient pas retrouvés et jugés rapidement. Le pouvoir a pris peur devant cette menace, beaucoup soupçonnant les autorités ou le patronat d'être derrière l'assassinat. Il fallait vite trouver des coupables pour apaiser la colère populaire. Quelques jours plus tard, la police a annoncé l'arrestation de deux présumés coupables: Born Samnang et Sok Sam Oeun. Présentés à la presse, les deux hommes ont clamé leur innocence. L'un d'eux, Born Samnang, a affirmé que ses aveux avaient été arrachés sous la torture. Le juge chargé de l'instruction a classé l'affaire sans suite par manque de preuves, avant d'être démis de ses fonctions.

## PREUVE = TORTURE

Le 1<sup>er</sup> août 2005, le tribunal de Phnom Penh a donc condamné les deux hommes à 20 ans de prison sur la base des aveux extorqués à Born Samnang. En dehors de ces aveux forcés, aucun élément de preuve liant les deux hommes au meurtre n'a été présenté au procès. En outre, Born Samnang disposait d'un alibi: il célébrait le Nouvel An chinois en compagnie de sa fiancée à une soixantaine de kilomètres lieu du crime le jour de l'assassinat, de nombreuses personnes pouvant apporter leur témoignage. Certains de ces témoins ont cependant été intimidés par les policiers. Amnesty International a joint sa voix à d'autres ONG pour, avec la FTUWKC, réclamer la libération immédiate de Born Samnang et Sok Sam Oeun, ainsi que l'ouverture d'une nouvelle enquête qui donne des gages d'impartialité et d'indépendance.

## AU MAUVAIS ENDROIT, AU MAUVAIS MOMENT

Outre le manque de volonté du pouvoir cambodgien de voir se mener une véritable enquête pour trouver les vrais coupables, il est légitime de se demander pourquoi le couperet est tombé sur Born Samnang et Sok Sam Oeun. La seule réponse est qu'ils se sont apparemment trouvés au mauvais endroit au mauvais moment. Quelques semaines avant son arrestation, Born Samnang avait connu de gros problèmes professionnels. «Il était représentant pour une société pharmaceutique et avait commis quelques erreurs commerciales», explique Noun Kim Sry, la mère de Born Samnang. La société lui réclamait le remboursement de 5 080 dollars perdus par sa faute. Lorsqu'il est venu me raconter ça et lorsque j'ai compris que la société pourrait se retourner contre notre famille s'il ne parvenait pas à payer, je suis entrée en colère. Mon mari m'a abandonnée voici longtemps, je suis seule et j'ai la charge de cinq enfants. Je suis pauvre. Pour protéger ma famille, pour éviter de devoir vendre nos biens, j'ai demandé à l'une de mes filles de déposer à l'administration communale un formulaire par lequel je déclarais ne plus reconnaître Born Samnang comme mon fils. Elle est revenue un peu plus tard en me disant que des employés avaient comparé la photo de mon fils sur ce formulaire et le portrait robot des assassins de Chea Vichea, affiché sur le mur de leur bureau. Les visages sont très différents, mais j'ai immédiatement eu un pressentiment. J'ai renvoyé ma fille pour récupérer le formulaire, mais les employés n'ont pas voulu le rendre.

Les policiers ont arrêté Born Samnang quelques jours plus tard. «Ils ont battu mon fils pour qu'il avoue être le meurtrier de Chea Vichea, mais il ne l'a jamais reconnu. Ils lui ont dit qu'ils savaient qu'il avait de gros ennuis, que j'avais voulu le renier, que sa fiancée était elle aussi en prison et que ses problèmes s'arrangeraient plus tard s'il avouait le crime. Comme il refusait toujours, ils ont pris sa main et ont apposé son empreinte digitale en bas d'un document écrit. Je ne sais pas ce qui était écrit, mais c'est à ce moment qu'il a été présenté à la presse comme le coupable qui venait d'avouer le crime. Je m'en veux beaucoup. Si je n'avais pas réagi si vivement lorsqu'il m'a annoncé son problème, jamais ils ne se seraient servi de sa situation pour l'accuser ainsi». © S.G.

(1) Trade Union of Workers of the Kingdom of Cambodia.

(2) Sam Rainsy Party, parti politique organisé autour de la personnalité de l'opposant Sam Rainsy.



Des policiers en civil inspectent la dépouille du dirigeant syndical Chea Vichea, qui vient d'être assassiné, le 22 janvier 2004, à Phnom Penh. © AFP





© Des prostituées abordent un client «local». Phnom Penh, 2006.  
© REUTERS/Olivier Polet

## QUELLE ALTERNATIVE À LA PROSTITUTION ?

La pauvreté pousse des dizaines de milliers de filles dans l'enfer de la prostitution, parfois dès l'enfance. Si les autorités locales ont commencé à se préoccuper des situations les plus graves, ce sont encore les ONG qui effectuent le gros du travail d'aide aux victimes. Leurs premiers résultats sont encourageants, notamment dans la lutte contre le tourisme pédophile.

Les estimations les plus fiables évaluent à environ 30 000 filles le nombre de prostituées au Cambodge, dont quelques milliers de mineures. Certaines ont été kidnappées, d'autres vendues par leur famille, mais la plupart sont tombées dans le commerce du sexe en connaissance de cause, pour aider leurs parents. Elles n'ont aucun espoir de s'en sortir seules. L'AFESIP<sup>(1)</sup>, une ONG cambodgienne, emploie vingt assistants sociaux qui se rendent auprès des prostituées pour les informer des règles d'hygiène, des risques de maladies sexuellement transmissibles et de leurs droits de citoyennes. L'AFESIP gère également un dispensaire où elles peuvent se faire soigner gratuitement, ainsi que plusieurs centres d'hébergement où les filles désireuses de quitter la prostitution reçoivent un soutien psychologique, une formation professionnelle, etc. Près de 2 900 prostituées ont été aidées par l'AFESIP depuis sa création en 2001. La moitié d'entre elles ont demandé à l'ONG de les réintégrer dans la société, en général dans leur communauté d'origine. «Nos équipes se rendent dans ces communautés afin d'évaluer les chances de réunification familiale, voire de démarrage d'une petite activité économique», explique Emmanuel Colineau, assistant de la direction de l'AFESIP.

Si la majorité des clients sont des autochtones, le Cambodge s'est aussi forgé ces dernières années une image de pays de destination pour les touristes pédophiles, majoritairement asiatiques. Une minorité de touristes pédophiles sont occidentaux. Ils utilisent beaucoup moins les réseaux liés aux hôtels, mais se renseignent souvent sur Internet pour

savoir comment trouver des enfants. Une ONG française établie au Cambodge, *Action pour les Enfants* (APLE), a pour but d'aider la police cambodgienne à traquer ces abuseurs étrangers. «Les pédophiles occidentaux contactent souvent les enfants des rues, ils tentent de nouer une amitié avec eux avant d'en abuser», explique Béatrice Magnier, directrice d'APLE pour le Cambodge. Nos travailleurs sociaux traînent donc dans les zones où ce genre de contact est noué, souvent dans les quartiers touristiques, afin de débusquer les comportements louches. Seuls quelques enfants savent ce que l'étranger a en tête et acceptent de le suivre en connaissance de cause, pour l'argent. Une majorité de victimes sont très surprises lorsque l'étranger les pousse aux relations sexuelles, le plus souvent dans sa chambre d'hôtel ou dans sa maison s'il réside au Cambodge. L'argent offert par l'abuseur suffit généralement à convaincre la victime de ne pas se plaindre, d'autant qu'elle ne se rend pas toujours compte qu'il s'agit d'un comportement très anormal de la part du Blanc.

En avril, APLE a fourni des indications à la police cambodgienne qui ont permis d'arrêter un pédophile belge de 47 ans. En échange de cadeaux à la famille, il abusait sexuellement d'un garçon qu'il exploitait depuis l'âge de huit ans. «Cet homme avait déjà été condamné en Belgique pour des faits de pédophilie, mais il opérait au Cambodge sans que les autorités ne soient au courant de son passé», souligne Béatrice Magnier. Il y a beaucoup à améliorer dans la coopération internationale pour éviter à l'avenir ce genre de situation». © S.G.

(1) Agir pour les femmes en situation précaire, site Internet : <http://www.afesip.org/>



## LES FORMATIONS DE LA RENTRÉE 2006

Tout au long de l'année, nous vous proposons des formations qui vous permettront de découvrir le travail d'Amnesty ou d'approfondir votre connaissance du mouvement.

### LES BASES D'AMNESTY

23 septembre de 09 h 30 à 12 h 30	LLN
28 septembre de 19 h 00 à 22 h 00	Namur
5 octobre de 19 h 00 à 22 h 00	Charleroi
7 octobre de 09 h 30 à 12 h 30	BXL
7 octobre de 09 h 30 à 12 h 30	Mons
19 octobre de 18 h 00 à 20 h 30	Liège

### UNE BOUGIE SE VEND D'ELLE-MÊME

30 septembre de 10 h 00 à 15 h 00	BXL
-----------------------------------	-----

### HOMOSEXUALITÉS ET DROITS HUMAINS

14 octobre de 10 h 00 à 16 h 30	BXL
---------------------------------	-----

### LES VIOLENCES CONJUGALES

21 octobre de 10 h 00 à 16 h 30	BXL
---------------------------------	-----

### LA MISSION D'AMNESTY

18 novembre de 09 h 30 à 12 h 30	BXL
----------------------------------	-----

### LE FONCTIONNEMENT D'AMNESTY

18 novembre de 13 h 30 à 16 h 30	BXL
----------------------------------	-----

Si vous souhaitez aider Amnesty à récolter un maximum de fonds pour la défense des droits humains, inscrivez-vous vite à la formation «Une bougie Amnesty se vend d'elle-même»... et vous saurez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vente de bougies : comment choisir les meilleures dates pour tenir un stand, comment l'annoncer, comment le préparer, comment l'arranger pour qu'il soit attractif, comment trouver de nouveaux réseaux de vente, etc.

Si vous venez de nous rejoindre en tant que membre, nous vous proposons également le module intitulé «Les bases d'Amnesty». Celui-ci vous donnera un bon aperçu général du travail de notre organisation et vous indiquera comment vous investir davantage dans le mouvement si vous le souhaitez. Il est offert en soirée et le samedi en matinée dans les régions et à Bruxelles. Vous pourrez donc suivre cette formation près de chez vous!

**Pour les autres modules proposés, vous pouvez consulter le programme complet et vous inscrire en vous rendant sur notre site web : <http://www.amnesty.be> dans la rubrique «formations» ou en nous envoyant un e-mail à [formations@aibf.be](mailto:formations@aibf.be)**  
A très bientôt! ☺



Michael Rawding (g), le vice-président de Microsoft, et un officiel chinois lors des cérémonies de lancement de MSN China, un portail de langue chinoise. Pékin, mai 2005. © AFP

## LES MAÎTRES DU WEB

Avec plus de 111 millions d'internautes, la Chine gère le système de filtrage d'Internet le plus étendu et le plus sophistiqué au monde. Face à ce géant, les autres pays «cyberticides» font pâle figure. Cette lutte pour contrôler l'Internet, n'a pu se faire sans l'aide consciente et assumée de compagnies informatiques ayant pignon sur rues. Amnesty a décidé de réagir.

**S**hi Tao, journaliste chinois, avait bien dû envoyer des centaines d'e-mails avant ce fameux 24 novembre 2004 : des blagues qu'il transférait à ses collègues, des nouvelles qu'il donnait à des amis en Chine et à l'étranger, son article en retard pour le bouclage du dernier numéro du *Contemporary Business News* où il travaille. Bref, la routine pour nous. Sauf que nos messages électroniques ne passent pas par une série de filtres à contenus avant d'arriver à destination...

Aussi, que lui a-t-il pris à Shi Tao d'envoyer cet e-mail à un magazine favorable à la démocratie, qui plus est, basé aux Etats-Unis? Peut-être voulait-il simplement partager cette note interne transmise à sa rédaction par les autorités et qui mettait en garde les journalistes contre le retour de certains dissidents à l'occasion du quinzième anniversaire du massacre de la place Tiananmen?

Et Mohammed Abbou? Pourquoi cet avocat tunisien a-t-il publié un article critiquant l'invitation faite à Ariel Sharon d'assister au Sommet Mondial de la Société de l'Information et ironisant sur la corruption de la famille du Président? Inconséquence? Ou besoin irrépissable?

### IRREPRESSIBLE.BE

Les régimes dictatoriaux redoutent cet afflux incontrôlable d'informations et sur lequel, jusqu'il y a peu, ils n'avaient pas de prise. Mais ce «nouveau territoire à défendre»<sup>(1)</sup> qu'est Internet est menacé par la contre-offensive technologique dans laquelle se sont lancés plusieurs gouvernements. Dans leur ligne de mire : opposants politiques, défenseurs des droits humains, journalistes, avocats ou simples bloggeurs<sup>(2)</sup>. Les succès que ces régimes sont en train de rencontrer sont largement redevables de l'aide de plusieurs fournisseurs occidentaux de services et technologies informatiques. Le journaliste chinois Shi Tao en a fait les frais le

24 novembre 2004. Condamné à 10 ans de prison pour avoir envoyé à l'étranger un e-mail contenant, selon les autorités chinoises, des informations «top secret», son arrestation n'aurait pas été possible sans l'aide du fournisseur d'accès Internet Yahoo! en Chine, sa filiale chinoise ayant fourni – sur ordre des autorités locales – tous les détails du compte Yahoo! du journaliste. Microsoft et son service de «Chat»<sup>(3)</sup> en ligne MSN interdit la création de forums contenant des termes «illicites» comme démocratie, indépendance, droits humains. Google a mis au point un moteur de recherche «Special China», comprenez par là que certaines recherches avec certains mot-clés mènent à une erreur: «Place Tiananmen répression» ou encore «Indépendance Tibet» par exemple. Face à ces attaques en règle contre la liberté d'expression, Amnesty a décidé de réagir en lançant plusieurs actions, un rapport et un site : <http://irrepressible.be>. L'ONG propose plusieurs moyens d'actions dont le plus original est sans doute la possibilité offerte aux internautes de faire apparaître sur leur site ou leur blog des extraits de sites réprimés. Plusieurs actions en faveur de «cyberdissidents» sont disponibles en ligne dont celle pour Shi Tao qui croupit dans les geôles chinoises depuis bientôt deux ans. Les visiteurs sont aussi invités à signer une pétition en ligne en faveur d'un Internet libre et appelant les gouvernements et les entreprises à veiller à ce qu'Internet contribue à l'exercice de la liberté d'expression. Bref, il y a du travail à faire...

### DU PRINCIPE À LA RÉALITÉ

Nouvel Eldorado pour des milliers d'entreprises occidentales, la Chine ouvre son marché tout en leur imposant un code de conduite original. Si, sur son site Web ou dans son rapport annuel, affirme «respecter la vie privée des utilisateurs et assurer que les données introduites

# MOUVEMENT

sont conservées confidentiellement», Yahoo! n'en a pas moins signé cet «Engagement public d'auto-discipline» et s'est donc engagé à éviter d'enregistrer, produire et disséminer toute information qui pourrait mettre en péril la sécurité de l'État ou la stabilité sociale. Microsoft affiche des principes visant à accroître le bien-être économique et social des populations locales. Ce qui n'empêche pas Microsoft d'appliquer les ordres chinois en imposant des limites dans le choix des noms de comptes, noms d'espaces, sous-titres ou insertions de photos tout en filtrant les résultats des recherches sur base de termes à résonance politique. Pour Amnesty, si ces sociétés subissent constamment les pressions des actionnaires pour maximiser leurs profits, cela ne les exempte pas de leurs responsabilités. Pourtant, malgré l'extrême sophistication de la répression chinoise, l'efficacité de la censure tient principalement dans l'autocensure des fournisseurs d'accès à Internet (du représentant de la firme Yahoo!

au cybercafé du coin), des institutions et des individus, d'autant que les termes et mots-clés interdits ne sont connus qu'en haut-lieu.

AI a recensé au moins 54 internautes actuellement emprisonnés pour avoir signé des pétitions, appelé à une fin de la corruption, diffusé des informations au sujet du SARS ou encore l'intention de créer des groupes pro-démocratie. En lisant le rapport d'Amnesty *Undermining freedom of expression in China: the role of Yahoo!, Microsoft and Google*, on prend mieux conscience du «luxe» qui est le nôtre utilisation quotidienne ou professionnelle d'Internet. Pour partager ce luxe : <http://www.irrepressible.be> © Brian May

(1) *Undermining freedom of expression in China: the role of Yahoo!, Microsoft and Google*, Amnesty International (POL 30/026/2006).

(2) Les détenteurs de blogs, sorte de carnets de bord personnels sur Internet dont certains sont extraordinairement populaires.

(3) Discussion instantanée en ligne via des services Internet dont un des plus célèbres est MSN.



Des militants du Parti démocrate de Hong Kong remettent une pétition au siège local de Yahoo! en Chine, suite à l'arrestation du journaliste Shi Tao. Hong Kong, octobre 2005. © AFP

## Amnesty International

Ce sont aussi 80 groupes locaux qui, sur le terrain, font un travail d'action et de sensibilisation aux droits humains. Pour vous y joindre, contactez votre régionale.

### SECRETARIAT NATIONAL AIBF

Rue Berckmans, 9, 1060 Bruxelles – 02 538 81 77 – Fax : 02 537 37 29 – [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)

### SECRETARIAT INTERNATIONAL

Easton Street, 1, London WC1X 0DW – United Kingdom – 00 44 207 413 5500

### AMNESTY INTERNATIONAL VLAANDEREN

Kerkstraat, 156, 2060 Antwerpen 6 – 03 271 16 16

### RESPONSABLES RÉGIONAUX D'AMNESTY

**BRUXELLES** René Cambier – rue Darwin, 12, 1190 Bruxelles – 02 343 27 27 – [rcambier@aibf.be](mailto:rcambier@aibf.be)

### BRABANT WALLON

Jean-Philippe Chenu – chemin de la Terre Franche, 13, 1470 Genappe – 010 61 37 73 – [jpchenu@aibf.be](mailto:jpchenu@aibf.be)

### NAMUR

Romilly Van Gulck – Rue Vivier Anon, 8, 5140 Sombreffe – 071 88 92 51 – [rvangulck@aibf.be](mailto:rvangulck@aibf.be)

### HAINAUT OCCIDENTAL

Myriam Dellacherie – rue Basse Couture, 20, 7500 Tournai – 069 22 76 18 – [mdellacherie@aibf.be](mailto:mdellacherie@aibf.be)

### HAINAUT ORIENTAL

Nicole Grolet – av. Elisabeth, 6, 6001 Marcinelle – 071 43 78 40 – [ngrolet@aibf.be](mailto:ngrolet@aibf.be)

### LIÈGE

Christiane Pivont – rue Sous l'Eau, 23, 4020 Liège – 04 343 89 76 – [christiane.pivont@tiscalib.be](mailto:christiane.pivont@tiscalib.be)  
Christine Bika – Responsable de la gestion de la permanence – C/O Bureau régional d'AI – rue Souverain Pont, 11, 4000 Liège – du lundi au samedi de 13h à 17h30 – 04.223.05.15

### LUXEMBOURG

Guy Pierrard – rue Saint-Roch, 28, 6840 Neufchâteau – 061 27 70 75 – [gpierrard@aibf.be](mailto:gpierrard@aibf.be)

## ARTISTES POUR AMNESTY POUR AMNESTY, LES ARTISTES S'ENGAGENT.

Du jeudi 14 au dimanche 17 septembre, plusieurs activités articulées autour d'une grande exposition d'oeuvres d'art contemporain vont permettre à des artistes de participer à leur façon à la défense des droits humains.

### LIEU :

ISELP (Institut supérieur pour l'Étude du Langage plastique) 31, Bd de Waterloo à 1000 Bruxelles (entre la Porte de Namur et la Porte Louise).

### PROGRAMME :

#### Jeudi 14 septembre

– Ouverture de l'EXPOSITION-VENTE D'ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN offertes par 121 artistes (peintures – gravures, – sculptures – photographies – bijoux d'art). L'exposition sera accessible chaque jour du 14 au 17 septembre à partir de 11 h 00. (entrée libre).

– En soirée (20 h 00) : LES SUSPECTS, un film de Kamal Dehane (Belgique-Algérie). Basé sur le livre «Les Vigiles» de l'écrivain algérien assassiné, Tahar Djaout, un superbe plaidoyer en faveur de la liberté d'expression dans l'Algérie d'aujourd'hui (en présence du réalisateur).

#### Vendredi 15 septembre – 20 h 00

ROMPRE LE SILENCE QUI ENTOURE LA TORTURE – Conférence par le Dr Inge Genefke, directrice du Centre de Réhabilitation pour les Victimes de la Torture (Copenhague). À l'occasion du lancement de la nouvelle campagne d'Amnesty STOP TORTURE (Contre la torture et les mauvais traitements dans la guerre contre le terrorisme).

La conférence sera donnée en anglais (avec traduction partielle et projections)

#### Samedi 16 septembre

ARTISTES EN HERBE – journée réservée aux enfants. Visite guidée de l'exposition et atelier créatif (pour les 5 à 8 ans : de 10 h 00 à 12 h 00, pour les 9 à 12 ans de 14 h 00 à 16 h 00). Réservation souhaitée – PAF : 1 €

#### Dimanche 17 septembre – 11 h 00

IDÉES REÇUES ET PRÉJUGÉS – Au fil du temps, petites méchancetés et grosses bêtises... Une rencontre piquante avec Laurence Bibot, Dani Klein, et Lio, animée par Soda. Dans le cadre de la Campagne contre la violence envers les femmes. Le spectacle sera suivi d'un lunch.

En cette Journée sans voitures, l'accès à l'ISELP reste accessible via la STIB : trams 91-92-93-94 (Métro Louise) et bus 34-54-71-80 (Porte de Namur).

Prix d'entrée unique pour chaque manifestation : 5 €. – réservations souhaitées au 02/344 99 16 ou par e-mail : [swelles@aibf.be](mailto:swelles@aibf.be).

Plus de détails sur le site : [www.amnesty.be](http://www.amnesty.be)



Les 100 reproductions de ce logogramme de Christian Dotremont (réalisées avec l'autorisation de Guy Dotremont, ayant-droit de l'artiste) seront mises en vente durant l'exposition.

## BONNES NOUVELLES

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou de leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

### BURUNDI LIBÉRATIONS

Le 31 mai dernier, Thacien Sibomana et Poppon Mudugu étaient libérés de la prison de Gitega où ils étaient détenus par «atteinte à la sûreté de l'État». Ils ont dû verser chacun une caution de 20€ mais leur avocat assure que leur liberté serait «permanente», aucune charge n'ayant finalement été retenue à leur rencontre. Membres de l'AC Génocide Cirimoso, une association militant pour prévenir un nouveau génocide au Burundi, ils avaient été arrêtés dix jours auparavant. ☉

### BRÉSIL PROTECTION ACCORDÉE

L'avocate Maria Aparecida Denadai a obtenu une protection adéquate de la part de la police fédérale ; elle n'est plus en danger immédiat. Elle avait reçu des menaces de mort et avait été l'objet d'intimidations à la suite de l'enquête menée sur l'assassinat de son frère, Marcelo Denadai, tué en 2002 alors qu'il s'appropriait à dévoiler des preuves sur une affaire de corruption d'hommes politiques. À la mi-février, après l'examen de son cas devant la Commission inter-américaine des Droits de l'Homme, elle avait été placée sous protection de la police fédérale. Néanmoins, cette protection avait ensuite été retirée, puis, lorsqu'elle avait été de nouveau accordée, c'était avec des effectifs et des critères de sécurité trop faibles. Ce n'est que grâce à ses réclamations persistantes que Maria Aparecida Denadai a pu obtenir gain de cause et enfin bénéficier d'une protection adéquate. ☉

### ALGÉRIE FIN D'UNE RESTITUTION

«V» et «I», qui avaient été renvoyés du Royaume-Uni vers l'Algérie les 16 et 17 juin dans le cadre d'une «restitution», ont été libérés dans l'après-midi du 22 juin et ont rejoint leurs proches dans leur pays d'origine. Ils étaient détenus au secret, depuis six et cinq jours respectivement, dans un lieu secret. Amnesty International est parvenue à entrer en contact avec ces deux hommes après leur libération. Ils ont communiqué quelques informations à l'organisation, mais n'ont pas souhaité entrer dans le détail en ce qui concerne leurs conditions de détention, par crainte de représailles. De nombreux éléments portent à croire que ces deux hommes ont été arrêtés et détenus par le Département du Renseignement et de la Sécurité, nom officiel de la Sécurité militaire (SM). Les fonctionnaires de ce département opèrent en civil, sans dévoiler leur identité aux personnes qu'ils arrêtent ou détiennent, et maintiennent régulièrement des prisonniers dans des casernes militaires, qui sont en fait des centres de détention secrets. Ils prennent systématiquement des mesures pour que ni les détenus, ni leurs proches ne connaissent leur lieu de détention. Enfin, les prisonniers sont soumis à un régime de détention où la torture peut être pratiquée sans frein. ☉

### RECEVOIR LES LETTRES DU MOIS

Vous pouvez recevoir les lettres du mois par e-mail en envoyant directement un e-mail vide à [lettresdumois-on@aibf.be](mailto:lettresdumois-on@aibf.be)



## CAMBODGE

# EMPRISONNÉS SUITE À UN PROCÈS INÉQUITABLE

**B**orn Samnang et Sok Sam Oeun ont été condamnés à 20 ans de prison à la suite d'une enquête tout à fait irrégulière suivie d'un procès inéquitable le 1er août 2005. La cour de Phnom Penh a reconnu les deux hommes coupables du meurtre du dirigeant syndical Chea Vichea le 22 janvier 2004, bien qu'il n'existe aucune preuve de leur implication dans ce meurtre. Chea Vichea, président du *Free Trade Union of Workers of the Kingdom of Cambodia* (FTUWKC) a été tué par balles alors qu'il lisait son journal près d'un kiosque du centre de Phnom Penh. Des témoins oculaires ont vu l'assassin non masqué prendre la fuite sur une moto conduite par un complice. Aussi bien Born Samnang que Sok sam Oeun ont pu fournir un alibi pour le moment du crime.

Cependant, la police a menacé et arrêté les témoins qui avaient confirmé les alibis des suspects. Born Samnang dit avoir été frappé, contraint et soudoyé pour livrer des aveux qui ont ensuite été utilisés à charge contre lui. Les témoins oculaires n'ont jamais été sollicités pour identifier les suspects arrêtés et, en voyant leurs photos publiées, ils affirment qu'ils ne présentent aucune ressemblance avec les hommes présents sur les lieux du crime. En mars 2004, un juge a abandonné les poursuites par manque de preuves et admis qu'il avait dû subir des pressions politiques. Quelques jours plus tard, il a été muté. Malgré que l'accusation ait appelé à l'abandon du procès, celui-ci a repris avec un autre juge qui a conclu à la culpabilité des deux hommes. ☉

### MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Vice-premier ministre,

Born Samnang et Sok Sam Oeun ont été condamnés à 20 ans de prison, le 1<sup>er</sup> août 2005, à la suite d'une enquête irrégulière et d'un procès inéquitable pour le meurtre du dirigeant syndical Chea Vichea, le 22 janvier 2004. Aucune preuve n'a pu être retenue contre eux. Les deux hommes disposent d'un alibi pour le moment du crime et les témoins oculaires ne les ont pas reconnus. Un premier juge a abandonné les poursuites faute de preuves, mais le procès a repris et les deux hommes ont été reconnus coupables par un autre juge. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous prie de mener une nouvelle enquête indépendante sur le meurtre de Chea Vichea et je vous demande de libérer sans délai Born Samnang et Sok Sam Oeun, à moins qu'il y ait des preuves suffisantes contre eux, auquel cas ils devraient avoir droit à un nouveau procès rapide et équitable. Dans l'espoir d'une réponse favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le vice-premier Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Signature: .....

Nom: .....

Adresse: .....

### LETTRE À ADRESSER À:

M. Sar Kheng, Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, Ministère de l'Intérieur, 275 Norodom Blvd, Phnom Penh, Cambodge  
Fax: + 855 23 726 052 – E-Mail: [moi@interior.gov.kh](mailto:moi@interior.gov.kh)

### COPIE À ENVOYER À:

Ambassade du Cambodge, Avenue de Tervuren, 264, 1150 Bruxelles  
Fax: 02 772 89 99 – E-mail: [amcambel@skynet.be](mailto:amcambel@skynet.be)

## ACTION

## TURQUIE

# INNOCENTÉ MAIS EN PRISON



*Je suis fatigué de répéter les mêmes choses, les témoins ont été entendus et il en ressort que je suis innocent. C'est pourquoi je demande d'être acquitté et libéré»*

Turgay Ulu, 33 ans, est en prison depuis plus de 10 ans. Arrêté en mai 1996, il a été reconnu coupable en 2002 de complicité dans la tentative d'évasion d'un militant présumé. Sa condamnation à mort a été commuée par la suite en prison à vie. Bien qu'il ait gagné en appel, la révision de son procès se fait attendre. En 1996, Turgay Ulu avait ainsi été accusé de soutien aux activités de deux groupes politiques armés. Cette affaire a été marquée depuis le début par de telles négligences dans le système judiciaire que c'est son droit à un procès équitable qui a été atteint. Durant sa première détention au

secret de 8 jours, la police l'aurait soumis à la torture. Il n'y a jamais eu d'enquête sur cette allégation. Les preuves retenues contre lui reposent sur des témoignages obtenus sous la torture. Deux des trois témoins oculaires (tous deux policiers) ont affirmé devant le tribunal que ce n'est pas lui qu'ils avaient vu sur les lieux du crime. Il est choquant de constater que les deux tribunaux qui ont jugé cette affaire ont omis (durant plus de 8 ans) de convoquer le troisième témoin. En 2000, l'un des accusateurs a déclaré «qu'il n'existe aucune preuve claire et concrète de la culpabilité de l'accusé». En outre, le Procureur près la Cour de cassation a appelé à casser les aveux originels pour manque de preuve. Cependant, Turgay Ulu est toujours incarcéré à la prison F de Kandira. ☉

### MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre,  
Turgay Ulu, 33 ans, est en prison depuis plus de 10 ans. Arrêté en mai 1996, il a été reconnu coupable en 2002 de complicité dans une tentative d'évasion. Sa condamnation à mort a ensuite été commuée en prison à vie. Depuis le début, le système judiciaire a échoué à garantir un procès équitable. Cependant, Turgay Ulu est parvenu gagné en appel. C'est pourquoi, en tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International, je vous demande la libération sur parole de Turgay Ulu, dans l'attente de la révision de son procès et de tout l'appel ultérieur. Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature: .....

Nom: .....

Adresse: .....

### LETTRE À ADRESSER À :

M. Cemil Çiçek, Ministre de la Justice, Adalet bakanligi, 06659 Kizilay, Ankara, Turquie

Fax: +90 321 418 4119

### COPIE À ENVOYER À :

Ambassade de Turquie, Rue Montoyer, 4, 1000 Bruxelles  
Fax: 02 514 07 48

### COMMENT AGIR EFFICACEMENT ?

Les cas exposés concernent des victimes de violations des droits humains dont s'occupe Amnesty International. Chaque appel compte. Un texte (à écrire ou à photocopier) vous est proposé pour chaque cas. Dans l'intérêt des victimes, écrivez en termes mesurés et courtois aux adresses indiquées. Ces lignes sont lues partout dans le monde par les quelque 1 800 000 membres d'Amnesty International. Elles sont reproduites dans de nombreux pays par des dizaines de journaux et constituent la clé de voûte de l'action du mouvement.

### TARIFS POSTAUX

Lettres (jusqu'à 50 grammes) Europe : 0,70 € (Prior) ou 0,60 € (Non Prior). Reste du monde : 0,80 € (Prior) ou 0,65 € (Non Prior) La surtaxe aérienne est incluse (étiquette requise). Cartes postales Aérogrammes : affranchissement unique de 89 cents pour tous pays, surtaxe aérienne comprise.

## ÉTHIOPIE

# UNE JOURNALISTE ACCOUCHE EN PRISON

La journaliste Serkalem Fasil était enceinte lors de son arrestation en novembre 2005 et vient de mettre au monde son fils à l'infirmerie de la police. Elle est obligée de prendre soin de lui dans des conditions inhumaines à la prison de Kaliti (Addis Abeba). Sa cellule est infestée de rats, de cafards et de mouches. Prématuré, les médecins ont conseillé de mettre l'enfant en couveuse dans une unité de soins intensifs, mais cela a été refusé par les autorités, lesquelles ont également de libérer Serkalem ou son compagnon pour prendre soin de leur fils. Le compagnon de Serkalem a lui aussi été arrêté en novembre 2005. Bien que détenus tous deux à la prison de Kaliti, les conjoints ne se sont pratiquement jamais vus depuis l'arrestation. Amnesty est préoccupée par les mauvaises conditions carcérales de Serkalem Fasil et de son bébé et de l'interdiction de soins médicaux adéquats.

Copropriétaire et éditrice des journaux *Asqual*, *Menilik* et *Satenaw*, Serkalem Fasil a été arrêtée avec 13 autres journalistes pour avoir publié des articles critiquant le gouvernement lors des législatives de mai 2005. Le gouvernement a organisé l'arrestation massive d'opposants et de journalistes après les manifestations de juin et de novembre 2005 dénonçant des fraudes. Plus de 80 militants de l'opposition ont été abattus par les forces de sécurité et sept policiers ont été tués par des manifestants. Serkalem Fasil est inculpée de trahison, d'outrage à la Constitution et d'incitation à la conspiration armée. Si elle est reconnue coupable, elle risque la peine de mort.

Détenue pour ses opinions et dans le cadre de l'exercice légitime de ses activités professionnelles de journaliste et éditrice, AI l'a reconnue comme prisonnière d'opinion. ☉

### MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Ministre,  
La journaliste Serkalem Fasil était enceinte lorsqu'elle a été arrêtée en novembre 2005 en même temps que son compagnon. Elle vient de donner naissance à un garçon à l'infirmerie de la police. Prématuré, l'enfant aurait dû, de l'avis des médecins, être placé en couveuse, mais les autorités s'y sont opposées. Les conditions de détention de Serkalem Fasil et de son bébé sont très dures et AI craint pour leur santé. Serkalem Fasil est inculpée de trahison, d'outrage à la Constitution et d'incitation à la conspiration armée et, si elle est reconnue coupable, elle risque la peine de mort. En tant que membre/sympathisant(e) d'Amnesty International qui vient de reconnaître Serkalem Fasil comme prisonnière d'opinion, je vous prie de faire en sorte que la jeune femme et son bébé bénéficient de soins médicaux appropriés et de conditions de détention acceptables en attendant l'issue du procès. Dans l'espoir d'une réponse favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Signature: .....

Nom: .....

Adresse: .....

### LETTRE À ADRESSER À :

Monsieur le Ministre de la Justice, Assefa Kesito, Ministère de la Justice, PO Box 1370, Addis Abeba, Éthiopie  
Fax: +251 11 552 0874 — E-mail: ministry-justice@telecom.net.et

### COPIE À ENVOYER À :

Ambassade d'Éthiopie, Avenue de Tervuren, 231, 1150 Bruxelles  
Fax: 02 771 49 14 — E-mail: etebru@brutele.be

## AGENDA

## THÉÂTRE

## L'INVISIBLE

Si l'homme n'a pas de nom, il a une identité que le spectateur va peu à peu tisser, en suivant son itinéraire et en pénétrant au cœur de sa vie, de sa naissance dans un village du Congo – qui le voit devenir maréchal-ferrant et sorcier – à l'exil dans l'humidité froide de la Belgique. Longtemps, l'homme (se) parle à son frère, moitié et double à la fois. Mais, à mesure que l'homme sans nom se retisse une identité, son frère s'estompe petit à petit pour devenir «L'Invisible». «Être étranger, c'est vivre en terre étrangère. C'est aussi vivre en langue étrangère. C'est baragouiner une langue. Mais c'est aussi enrichir une langue», explique l'auteur Philippe Blasband. Par le biais d'un conte profondément humain et d'une écriture étonnante qui bouscule et disloque les phrases, le comédien Dieudonné Kabongo et la metteuse en scène Astrid Mamina offrent un spectacle qui rend d'autant plus hommage à la perte et à la douleur des déracinés que la forme désamorce toute lourdeur grâce à ses éclairs d'humour et d'ironie. ●

Au Théâtre Varia, 78 rue du Sceptre, 1050 Bruxelles, du 15 au 23 septembre et du 29 septembre au 6 octobre 2006, à 20 h 00 dans la petite salle. Réservations : 02 640 82 58. Site Web : www.varia.be

## PREMIÈRES RENCONTRES



En 13 ans, 500 comédiennes et comédiens frais émoulus des écoles d'Art dramatique ont partagé les planches des *Premières Rencontres* au Théâtre de Poche. Au fil du temps ces *Premières Rencontres* ont ouvert leurs portes à de nouveaux artistes venus d'horizons très différents, de pays où la pratique artistique est rendue difficile voire quasi clandestine, comme lors des *Rencontres Nord-Sud* en 2004 et des *Rencontres belgo-tchétoches*. C'est d'ailleurs à cette occasion que *Libertés!* avait consacré tout un dossier à la guerre russo-tchétoche et rencontré plusieurs personnalités politiques et artistiques. Cette année, les *Premières Rencontres* proposent une création théâtrale collective mise en scène par Charlie Degotte et associant de jeunes artistes issus des écoles d'art dramatique à des artistes handicapés mentaux. Le postulat est que l'acte théâtral valorise l'intégration sociale et artistique des personnes handicapées en développant l'autonomie et l'épanouissement par la représentation. ●

Théâtre de Poche, 1a Chemin du Gymnase, 1000 Bruxelles, du 29 août au 9 septembre 2006 à 20 h 30. Réservations : 02 649 17 27 ou reservation@poche.be

**Par ailleurs, le samedi 9 septembre 2006 de 15 h 00 à 18 h 00, le Centre des Arts scéniques organise une table ronde sur le thème «L'art d'être(s) différent(s)» Entrée gratuite mais réservation souhaitée Théâtre de Poche 02 649 17 27 ou reservation@poche.be**

## ÉCOLES D'AUTOMNE

## L'(IN)SÉCURITÉ SOCIALE

Les 2 et 3 octobre, la Ligue des Droits de l'Homme propose 2 journées de formation consacrées à l'(in)sécurité sociale. ●

Centre sportif de la Forêt de Soignes, 2057 chaussée de Wavre, 1160 Bruxelles  
Pour les 2 journées : 75 € / 65 € (membres LDH) / 55 € (sans-emploi)  
Infos et inscriptions : 02 209 62 81 ou www.liguedh.be

## LA PATRIE EST EN BIBLIOTHÈQUE

C'est le livre d'un homme en colère, un homme indigné. L'écrivain américain Kurt Vonnegut se décrit ici lui-même comme «un homme sans patrie» face à un pays qu'il ne reconnaît plus. Dans son désarroi, il fait appel à Mark Twain et Abraham Lincoln. «Où sont-ils, maintenant que nous avons besoin d'eux? C'étaient des petits garçons de l'Amérique profonde et tous les deux ont contraint les Américains à rire d'eux-mêmes et à apprécier les plaisanteries vraiment importantes, vraiment morales. Imaginez ce qu'ils auraient à dire aujourd'hui.» Ce livre gorgé d'humour noir se veut aussi une profession de foi envers une autre Amérique, celle des immigrés attirés par des idéaux de justice sociale et de liberté, des idéaux bien oubliés aujourd'hui. Ce n'est donc en rien un texte de détestation de l'Amérique. Dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, il dit : «Même dans le désastre actuel, il est des moments qui redonnent espoir. Par exemple, le fait qu'un jury ait refusé de condamner Moussaoui à mort. C'est le seul geste humain et intelligent depuis bien longtemps. C'est important.» Mais d'ajouter : «L'Amérique que j'aime, il est vrai, est aujourd'hui dans les bibliothèques, pas au gouvernement...» Figure majeure de la littérature américaine, Kurt Vonnegut, âgé aujourd'hui de 83 ans, est l'auteur de nombreux romans, parmi lesquels *Abattoir 5*, son chef d'œuvre peut-être, où il raconte sa propre guerre. Soldat américain fait prisonnier en 1944, il vécut le terrible bombardement de Dresde par les Alliés. Ce livre paru en pleine guerre du Vietnam eut un énorme retentissement. Sa voix est toujours très écoutée aux États-Unis. Ce livre-ci, parfois drôle, parfois désespéré, nous livre en fait un magnifique message d'humanité. ● **Suzanne Welles**

*Un homme sans patrie*, Denoël, 140 p., 19 €

*Abattoir 5* et bon nombre de titres de Vonnegut se trouvent en Points Seuil



## ANNÉES DE PLOMB

Le chef du gouvernement démocrate-chrétien est enlevé par un groupuscule d'extrême gauche. Issue de la haute bourgeoisie romaine, sa famille se démène pour le sauver. En vain. Un mois plus tard, il est exécuté. Son cadavre est retrouvé dans le coffre d'une voiture stationnée à deux pas de son ministère. Aux lectrices et lecteurs d'un certain âge, cela rappelle évidemment «l'affaire Aldo Moro», secrétaire-général de la Démocratie chrétienne italienne, enlevé et assassiné par les Brigades rouges en 1978. Anglais, l'auteur se défend pourtant d'avoir publié un roman à clés, protestant par exemple que la famille Dusa ne ressemble en rien à la famille Moro. Peu importe, dans le fond. Sans être un chef d'œuvre absolu, souffrant d'une narration quelque peu embrouillée et «ralenti» par de trop nombreux personnages secondaires, ce livre n'en reste pas moins passionnant et se dévore d'une traite, tant l'atmosphère romaine et le contexte politique de l'époque y sont parfaitement restitués. Au-delà d'un simple thriller politique, Alban Massie a réussi «un grand roman de mœurs, une cruelle satire contemporaine et une attachante chronique romaine.» ● **Claude Gouzée**

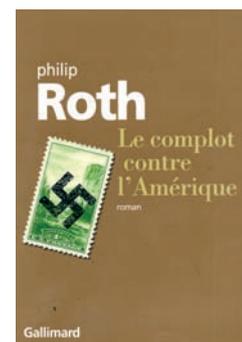
*L'homme sacrifié*, de Fallois, 315 p., 20 €

## ADOLF EN AMÉRIQUE

Quel aurait été le cours de l'histoire si en 1940, face au démocrate Franklin Roosevelt, le Parti républicain avait présenté, non pas Wendell Willkie mais un Charles Lindbergh extrêmement populaire et opposé à toute entrée en guerre des États-Unis contre les puissances de l'Axe? C'est la trame du dernier roman publié en français par l'écrivain new-yorkais Philip Roth, *Le complot contre l'Amérique*. Dans un texte parfois déroutant de «normalité» et de «banalité», Roth imagine les conséquences pour les États-Unis en général et les Juifs d'Amérique en particulier d'une victoire d'un Lindbergh, certes pionnier de l'aviation civile transatlantique, mais également pétri de convictions conservatrices, racistes et antisémites. L'écrivain ne se contente pas de mêler souvenirs réels (la famille Roth et une foule de personnalités publiques) et fictifs, ni d'indirectement rendre un hommage vibrant à ses parents et à son frère. *Le complot* permet aussi de s'imprégner de l'atmosphère politique volatile qui a réellement dominé une Amérique à peine sortie de la grande dépression du début des années trente. C'est que, outre les tensions entre WASP et nouveaux immigrants issus du Vieux Continent, les grandes villes industrielles du nord-est étaient travaillées par un antisémitisme hérité du Vieux Monde et d'autant plus virulent que, les décennies précédentes, plusieurs millions de Juifs avaient traversé l'Atlantique pour fuir les persécutions d'Europe centrale et orientale. C'est cet antisémitisme qu'exploitera et attisera (jusqu'à l'entrée en guerre des États-Unis) l'industriel Henry Ford, auteur en 1920 du douteux *Le Juif international – Le plus grand problème du monde* et, comme Charles Lindbergh, décoré par Herman Goering de l'Ordre de l'Aigle, distinction suprême accordée par le régime nazi.

Pour autant, de l'avertissement même de Roth, il ne faut pas voir dans ce roman une charge métaphorique ou fictionnelle contre l'Amérique des années Bush. «J'ai écrit sur le cauchemar auquel l'Amérique a échappé à l'époque, et non pas sur celui qu'elle est en train de vivre aujourd'hui.» ● **Pascal Fenau**

*Le complot contre l'Amérique*, Gallimard, 476 p., 22 €



# LA BOUTIQUE ÉTHIQUE...

Bruxelles : 9 rue Berckmans 1060 Bruxelles  
 Liège : 11 rue Souverain Pont, 4000 Liège  
 Sur internet : [www.amnesty.be/shopping](http://www.amnesty.be/shopping)

C'est la rentrée!



Réf. B744 Set stylo bille porte mine «Stop Torture» : 5€



Réf. B696 Stylo bille premier prix fabriqué en Europe : 2,50€



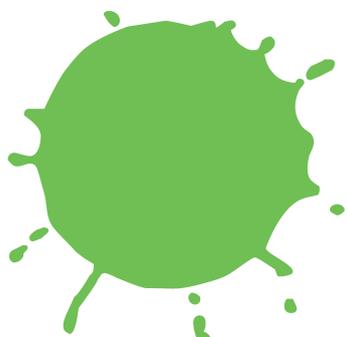
Réf. B722 Stylo en métal avec étui en verre : 12,50€



Réf. B733 Boite crayons bougie. Fabrication belge : 10€



Réf. B755 Post it Amnesty. Ne pas oublier... le 10 décembre : 2,50€



Réf. B722 Crayon souris avec mine multicolore fabriqué en Belgique : 3€

## Bon de commande

À renvoyer à Amnesty International :  
 9 rue Berckmans - 1060 Bruxelles ou  
 par fax au 02 537 37 29

Mme/Mlle/M. Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° : ... Bte : .. CP : Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

### désire recevoir :

Référence		Prix	Quantité	Montant
B696	Stylo bille premier prix	2,50 €	.....	.....
B744	Set stylo bille porte mine «Stop Torture»	5,00 €	.....	.....
B722	Stylo en métal avec étui en verre	12,50 €	.....	.....
B755	Post it Amnesty	2,50 €	.....	.....
B733	Boite crayons bougie	10,00 €	.....	.....
B685	Crayon souris	3,00 €	.....	.....
<b>Montant total des articles</b>				.....
<b>Participation aux frais de port</b>				2,50 €
<b>Total de la commande</b>				.....

Date :

Signature :

Vous recevez une facture et un bulletin de virement pré-imprimé avec votre colis. Attendez de recevoir ces formulaires pour payer. Merci !

90 60 T